

Séance du 22 Juin 2004

L'an deux mil quatre le vingt deux Juin à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN, M. Michel LE ROY

Absents : M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Jacques TILLY

Procurations : M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC, M. Jacques TILLY à M. Tanguy MORVAN

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2004

Date de Publication : 23 Juin 2004

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet : Vente de bâtiments.

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'étudier l'éventualité de vente de certains bâtiments communaux inutilisés: les anciennes propriétés Magalon, Gravot ainsi que le Traon Ker, n'ont pour l'instant aucune fonction. Le Maire propose de les faire estimer par les services des domaines, de présenter ultérieurement ces estimations au conseil municipal qui pourra alors décider, après délibération, de proposer ces bâtiments à la vente.

Le Maire demande donc au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter les services des domaines pour estimer les propriétés et d'adopter le principe de vente de ces bâtiments.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 2 abstentions, autorise le Maire à solliciter les services des domaines pour estimer ces bâtiments; la délibération relative à la vente éventuelle de ces bâtiments sera prise au vu des résultats des estimations.